GEMENG
SANDWEILER

Sandweiler, le 5 janvier 2018

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prie les membres du Conseil Communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du Conseil Communal, qui aura lieu dans la mairie à Sandweiler, **le jeudi 11 janvier 2018 à 17h00.**

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins

2. Approbation du budget rectifié 2017
3. Approbation du budget initial 2018
4. Nomination des membres et des présidents des commissions consultatives communales
5. Approbation de deux actes notariés (2017/2479 et 58.211)
6. Approbation du concept de communication de la commune de Sandweiler

7. Questions des conseillers et du public

Séance à huis clos

8. Proposition des candidats aux fonctions d'assesseur bailleur et d'assesseur locataire et de leurs suppléants respectifs pour la commission des loyers du canton de Luxembourg
9. Proposition d'un délégué commun pour le syndicat Syvicol

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,

Le Bourgmestre, **Le Secrétaire,**

18, rue Principale
L-5240 Sandweiler

Boîte postale 11
L-5201 Sandweiler

Tél.: +352 35 97 11
Fax: +352 35 79 66

info@sandweiler.lu
www.sandweiler.lu